



LE SOUS-PRÉFET

[Signature]

Séance du 29 Avril 1951

Installation des élus municipaux des élections complémentaires des 8 et 15 Avril 1951

L'an mil neuf cent cinquante et un, le vingt-neuf avril à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean Grand, Maire

-Étaient présents:

M. Lagardelle Marcel - Doubielle Sébastien - Orliac Paul -
Batbie Ernest - Verdier Henri - Grand Jean - Doumère Jean - St-Blancat
Jean - Dufor Jean - Pujau Léon - Birabent Louis - De Vassus Roger -
Bouché François - Barthe Jean - Lagoutte Henri - Beyret Marcel -
Loo Raoul - Cau Béille Bertrand - Bourdel E. - Gardine E. - Arnaud A.

M. Lagardelle Marcel et Batbie Ernest, Conseillers Municipaux, avaient donné leur procuration écrite.

M. Lagardelle à M. Dufor Conseiller Municipal

M. Batbie à M. Pujau " "

Ces délégations ont été déposées sur le bureau de l'Assemblée.

M. Saint-Blancat Jean a été désigné comme secrétaire de séance.

Et à l'ouverture de la séance, M. le Maire, donne lecture du résultat des élections complémentaires des 8 et 15 Avril 1951

Ont obtenu :

Birabent	Louis	632	voix
de Vassus	Roger	629	
Bouché	François	627	
Barthe	Jean	544	
Lagoutte	Henri	609	
Beyret	Marcel	599	
Loo	Raoul	598	
Cau Béille	Bertrand	593	
Bourdel	Edmond	593	
Gardine	Ernest	592	
Arnaud	Albert	582	

M. le Maire déclare le nouveau Conseil Municipal installé.

Election du 2^{ème} Adjoint

Premier tour de scrutin:

Le Maire, après avoir donné lecture des articles 76-77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages à l'élection du deuxième Adjoint.

Chaque Conseiller Municipal a remis au Président son bulletin de vote inscrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
a déduire bulletins blancs	10
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Ont obtenu : M. Doubielle Sébastien 11 voix

A l'unanimité des suffrages exprimés, M. Doubielle Sébastien a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

Election d'un Adjoint supplémentaire

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
a déduire bulletins blancs	10
<hr/>	
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

Ont obtenu : M. Pujau Léon 11 voix

A l'unanimité des suffrages exprimés, M. Pujau Léon, a été proclamé Adjoint supplémentaire et a été immédiatement installé.

Le président a déclaré M. M. Doubielle Sébastien et Pujau Léon, installés en qualité d'Adjoint et ont signé les membres présents.

La séance a été levée à 10^h 30.

Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like "L. Binaud", "Pujau Léon", and "Doubielle Sébastien".